

**DROIT ADMINISTRATIF – 40h CM**

**Objectifs de la formation :** acquérir les bases juridiques en Droit administratif

**Publics concernés :** niveau L2

**Contenu pédagogique :**

Ce cours aborde les notions de bases du droit administratif : le principe de légalité (hiérarchie des sources), sanction du principe de légalité (recours et contentieux administratif), responsabilité administrative des personnes publiques, les services publics, la police administrative, les actes administratifs, les contrats administratifs.

**Plan de cours**

**Introduction :**

- Origine du droit administratif et définition
- Sources du droit administratif
- Contenu du droit administratif
- Caractères généraux du droit administratif

**Titre 1 : La légalité administrative et sa sanction :**

**Chapitre 1 : Les sources de légalité administrative**

- Section 1 : Les règles constitutionnelles
- Section 2 : Les règles de droit international et communautaires
- Section 3 : Les lois et les règlements administratifs
- Section 4 : La jurisprudence et les principes généraux du droit
- Section 5 : L'influence de la CEDH sur le droit administratif

**Chapitre 2 : La portée du principe de légalité administrative**

- Section 1 : L'impératif de légalité
- Section 2 : Les atteintes exceptionnelles à la légalité

**Chapitre 3 : La sanction du principe de légalité administrative**

- Section 1 : Le contrôle de la légalité administrative
- Section 2 : Les formes d'illégalité

**Titre 2 : Le contrôle juridictionnel de l'action administrative :**

**Chapitre 1 : Les juridictions administratives**

- Section 1 : La compétence de la juridiction administrative
- Section 2 : L'organisation de l'ordre juridictionnel administratif

**Chapitre 2 : Le contentieux administratif : procédures et recours**

- Section 1 : Les caractères généraux de la procédure juridictionnelle administrative
- Section 2 : Les recours contentieux
- Section 3 : Les procédures d'urgence devant le juge administratif

### **Titre 3 : La responsabilité de l'administration et de ses agents :**

#### **Chapitre 1 : Les règles générales de la responsabilité administrative**

- Section 1 : L'autonomie du droit de la responsabilité administrative
- Section 2 : Les conditions générales ouvrant droit à réparation
- Section 3 : La réparation intégrale du préjudice

#### **Chapitre 2 : La responsabilité pour faute de l'administration**

- Section 1 : La diversité de la faute
- Section 2 : La répartition des fautes et des responsabilités entre l'administration et ses agents

#### **Chapitre 3 : La responsabilité sans faute**

- Section 1 : La responsabilité pour risque
- Section 2 : La responsabilité pour rupture directe d'égalité devant les charges publiques

### **Titre 4 : les activités administratives**

#### **Chapitre 1 : les services publics**

- Section 1 : la notion de service public
- Section 2 : l'organisation des services publics

#### **Chapitre 2 : la police administrative**

- Section 1 : les objectifs de la police administrative
- Section 2 : l'organisation de la police administrative
- Section 3 : la légalité et les limites du pouvoir de police

### **Titre 5 : les moyens juridiques de l'action administrative**

#### **Chapitre 1 : les actes de l'administration et leur régime juridique**

- Section 1 : les actes administratifs
- Section 2 : le régime juridique des actes administratifs unilatéraux

#### **Chapitre 2 : les contrats administratifs et leur régime juridique**

- Section 1 : la notion de contrat administratif
- Section 2 : les règles de formation des contrats administratifs
- Section 3 : les règles d'exécution des contrats administratifs

#### **Bibliographie sommaire :**

- René Chapus, droit administratif général, tome 1, Montchrestien
- J. Morand-Deville, cours de droit administratif, Montchrestien.
- Y. Gaudemet, Traité de droit administratif, tome 1, droit administratif général, L.G.D.J.
- sous la direction de M. de Villiers et Thibaut de Berranger, Manuel de Droit public général, 6è éd. LexisNexis 2015.
- M. Long, P. Weil, G. Braibant, P. Delvolvé, B. Genevois, Les grands arrêts de la jurisprudence administrative, Dalloz
- A. Van Lang, G. Gondouin, V. Insergnat-Brisset, Vocabulaire de Droit administratif, Dalloz

**Dates :** de janvier à avril, à raison de 3h par semaine (généralement le vendredi de 9h à 12h).

**Durée :** un semestre (de janvier à avril)

IPAG – Université de Nantes

**Lieu** : IPAG – Bâtiment B de la faculté de Droit et Sciences-politiques, chemin de la Censive du Tertre 44 300 Nantes. (Le cours se fait au sein de la licence d'Administration Publique de l'IPAG).

**Renseignements** : [scolarite.ipag@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.ipag@univ-nantes.fr) , 02 40 14 16 11

**Enseignante** : Mme Catherine Eude-Guias ([Catherine.Eude-Guias@univ-nantes.fr](mailto:Catherine.Eude-Guias@univ-nantes.fr))